3e Année. — N° 8 PARAIT LE SAMEDI 19 FEVRIER 1887

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial & d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
Quatre Francs par An

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12

Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant

ANNONCES :
Judiciaires (la ligne) 0,20 c.
Commerciales : à forfait.

LA PROGRESSION DE L'ALCOOLISME

Dans une conférence qu'il vient de faire à la Sorbonne sur la progression de l'alcoolisme, M. Alglave a établi les constatations suivantes, vraiment effroyables :

Sur cent individus atteints d'aliénation mentale, quarante sont des alcoolisés. La moitié des assassins sont des alcooliques ou fils d'alcoolique. Le *Delirium tremens* tue 2,200 personnes par an. La phtisie, très souvent consécutive de l'alcoolisme, fait plus de ravages que le choléra.

Autrefois on se grisait uniquement avec l'alcool éthilique extrait du vin ; aujourd'hui, sur 1,872,000 hectolitres d'alcool pur consommé en une année, il y a à peine plus de 25,000 hectolitres d'alcool de vin. Le reste est fourni par la distilation des pommes de terre, des betteraves, du riz, du maïs, etc.

Pour empoisonner un animal avec de l'alcool éthylique pur, il en faut autant de fois 7 grammes 75 qu'il y a de kilos dans son poids, tandis qu'avec de l'acool amylique pur, par exemple, il ne faudra plus que 1 gramme 10 parkilo. En d'autres termes, étant donné un homme pesant 80 kilos, il faudrait 620 grammes d'alcool éthylique pour le tuer, et il ne faudrait que 88 grammes d'alcool amylique.

On devient alcoolique de nos jours avec sept fois moins de boissons qu'autrefois.

Après avoir procédé à des expériences sur divers animaux, séance tenante, M. Alglave a démontré l'urgente nécessité d'un contrôle sévère par l'Etat sur la fabrication de l'alcool.

UNE LOI POPULAIRE

Parmi les projets de loi inscrits à l'ordre du jour de la Chambre l'un des plus intéressants est sans contredit le projet relatif à l'extension du réseau téléphonique en France.

Cette réforme impatiemment attendue a la bonne fortune d'offrir tous les caractères d'une œuvre d'utilité publique. Elle profitera non seulement à Paris, non seulement aux grands centres et aux grosses bourses, mais aux plus petites communes, aux plus modestes intérêts.

Aux clients de l'industrie téléphonique, elle apportera une réduction de taxe qui ne sera pas moindre de 33 0/0 pour Paris et de 25 0/0 dans les départements. A toutes les branches du commerce elle fournira des facilités incomparables pour la rapidité des transactions, l'entente immédiate et directe entre les parties et l'extension presque instantanée des relations quand on n'aura plus ni course à faire, ni lettre à écrire.

Mais là ne se bornent pas les avantages de la mesure projetée. Le téléphone est appelé dans l'avenir à compléter le télégraphe ; il en est dores et déjà l'auxiliaire indispensable, d'abord dans toutes les villes où ce service fonctionne, ensuite et surtout dans les localités où il n'a pas encore pénétré.

Le projet comporte, en effet, dans toutes les villes où fonctionne la nuit le service télégraphique de l'Etat, l'établissement d'un réseau téléphonique. Les bureaux du téléphone seront ouverts au public pour y déposer les dépêches à partir de l'heure ou les bureaux télégraphiques sont fermés et jusqu'à celle de leur réouverture. N'est-ce pas la suppression, tout simplement réalisée, des obstacles qui à certaines heures interdisent de fait la correspondance télégraphique ?

D'un autre côté, la société concessionnaire s'engage à établir un réseau téléphonique dans toute ville ou agglomération indiquée par le ministre à la seule condition que trente adhérents au moins seront disposés à souscrire un abonnement. N'est-ce pas la suppression des exprès et intermédiaires aussi lents que coûteux auxquels sont obligés d'avoir recours les localités privées du télégraphe.

La réforme soumise à la Chambre est donc de tout points pratique et utilitaire. C'est l'application à l'une des plus merveilleuses découvertes modernes du principe démocratique du progrès pour tous et à la portée de tous.

CHRONIQUE
Locale et Départementale

—o—

SISTERON

La société du sou des écoles laïques est définitivement constituée à Sisteron. Mardi soir a eu lieu à la mairie une réunion des adhérents dans laquelle le règlement a été adopté et le bureau nommé.

Voici la constitution du bureau :

PRÉSIDENT D'HONNEUR. — Jean Aicard.

PRÉSIDENT. — Leygue, sous-préfet.

VICE-PRÉSIDENTS. — Latil, conseiller général. — Thélène, conseiller d'arrondissement. — Gaubert, adjoint, faisant fonction de maire. — Gaston Beïnet, directeur politique du *Radical des Alpes*. —

TRÉSORIER. — G. Tardieu, pharmacien.

TRÉSORIER ADJOINT. — Lieutier, chapelier, président de la société musicale.

SECRÉTAIRE. — A. Turin, directeur du *Sisteron-Journal*.

SECRÉTAIRES-ADJOINTS. — Borel, instituteur. — Mlle Colomb, institutrice.

Les fonctions du bureau sont annuelles, le bureau est renouvelé chaque année à l'assemblée générale d'octobre. — Chacun des vice-présidents excercera ses fonctions pendant un trimestre.

Le prix de la cotisation a été fixé a deux francs par an. Les adhésions sont reçues chez Mr Tardieu trésorier et chez Mr Turin secrétaire. Chaque adhérent recevra un livret sur lequel sera mentionné le paiement de sa cotisation.

La conférence donnée ce soir dans la salle du casino, au profit de l'œuvre, par Jean Aicard, président d'honneur à pour sujet : *La poésie moderne*.

—o—

Faire le compte rendu des bals masqués, n'est pas de la petite bière, et nous allons tout d'abord commencer par les plus espatrouillants.

En avant la rigolade : Pénétrons à Monté-Carlo, dont les salons semblent avoir été crées exprès pour les réunions limitées et intimes. Ce qu'on s'y amuse !

Beaucoup de frais et élégants travestis; un plantureux pierrot bleu et une pierrette à croquer, tiennent tête à deux acharnés du tirage à cinq. Plus loin une bergère que Vatteau aurait signé cherche un grand diable de pierrot qu'elle a égaré. Laissons la à ses recherches et jetons un coup d'œil au casino où un orchestre excellent exécute des danses non rabachées. Quel déluge de dominos ! et comme on sent que l'appétit des jambes vient en dansant ; le bal dure jusqu'a 4 heures du matin et l'on se sépare en se donnant rendez-vous pour le jeudi gras, car tel est ci-dessus, le bilan seul de dimanche dernier.

Jeudi avait lieu au café Ferrary, le bal masqué offert par la société musicale, à ses membres honoraires. Quel fouilli de jolis costumes et quelles gambades échevelées dans cette salle trop étroite pour contenir la foule des invités ! cette soirée demande un lendemain, comme noblesse succès oblige.

Mais comme on ne peut même pas abuser des meilleures choses, nous suivons un pierrot ponceau qui se rend au casino. Là aussi règne l'entrain le plus endiablé. une ravissante Almée, richement costumée circule majestueusement au bras d'un méphisto parmi la cohue des dominos, des pierrots et des cotillons courts qui bondent la salle. Signalons une adorable et adorée Serpolette, et n'ayons garde d'oublier une gracieuse moldave en jupe de soie a fleurs et corsage vieil or.

Une mention spéciale, côté des hommes, à un délicieux Figaro velour bleu, manteau et revers

© VILLE DE SISTERON

idem et guittare, un incroyable, et un pierrot rouge déjà nommé.

Nous en oublions certainement, qu'ils ou qu'elles ne nous refusent pas, pour cela, leur sainte bénédiction.

—

Congé du Carnaval, aux écoles primaires, les 21, 22 et 23 février. Les classes se rouvriront le jeudi 24.

ÉTAT-CIVIL

Du 12 au 18 février 1887

NAISSANCES

Granier (Marie-Paule). — Rossetti (Louis-Jean). — Durbec. — Roche (Auguste-Louis-Albin). — André (Maurice-Auguste-Eugène).

DÉCÈS

M. Latil (Louis-François, âgé de 17 ans.
M. Aubert (Désiré-Baptiste), âgé de 43 ans

CAFÉ DE FRANCE
SISTERON

—o—

Monsieur GASSEND, ex-caissier de la brasserie Noailles, a l'honneur de vous annoncer qu'il vient d'acquérir le

CAFE DE FRANCE

Il a l'espoir que vous voudrez bien lui accorder la même confiance qu'à son prédécesseur, et il s'attachera du reste, à faire de son mieux.

On trouvera dans cet établissement toutes les

LIQUEURS DE 1re MARQUE

—

SERVICE IRRÉPROCHABLE

Monsieur GASSEND, compte sur le concours des nombreux Clients de l'établissement et les invite au PUNCH *d'inauguration qui leur est offert ce soir samedi.*

DEMAIN DIMANCHE
4e GRAND BAL MASQUÉ
AU CASINO !

HISTOIRE
DE SISTERON

D'après M. Edouard de LAPLANE

—o—

D'Epernay, favori avant tout, ne songeait qu'à la cour. Aussi laissa-t-il bientôt le gouvernement de la Provence à son frère le duc de Lavalette. — Celui-ci entra en Provence par Sisteron, et en s'y arrêta point du reste, mais il y revint bientôt, pour y préparer une expédition destinée à secourir la ville de Gap contre Lesdiguières. Celui-ci après un léger avantage remporté à Curban, fut battu a Claret par les troupes de Lavalette, réunies aux forces du gouverneur de Gap.

Lavalette dut renoncer à attaquer Lesdiguière à Gap, et songer à défendre en Provence son autorité propre, très-menacée par la Ligue. Et pendant cette période de lutte, c'est à Sisteron que le gouverneur revenait toujours préparer ses diverses expéditions. C'est ainsi par exemple que la ville de Valensole fut emportée par lui avec du canon amené de Sisteron. C'est dans cette ville aussi que Lavalette mourut en juin 1591; laissant après lui sa femme dont le courage était aussi grand que la piété. Assiégée dans Pertuis, en l'absence de son mari, on l'avavait vue diriger en personne la défense de la place et forcer De Vins à se retirer. Cette dame habita Sisteron, pendant toute la durée du gouvernement de son mari.

Avant sa mort, et malgrè les avantages que lui offrait la position de Sisteron, Lavalette voulut fairu abattre les tours. Les instantes représentations des habitants obtinrent de lui la révocation de l'ordre donné pour la destruction de ces forteresses antiques.

1389. 1er Août. — Le dernier des Valois mourait assasiné. La division grandissait encore. Tandisque les Ligueurs placent le sceptre entre les mains du cardinal de Bourbon, le parlement royal siégeant à Pertuis, proclama Henri de Navarre, comme seul légitime héritier du trône de Saint-Louis. La lutte s'envenime, le duc de Savoie, que la ligue avait appelé pour la soutenir, fait des progrès alarmants. C'est alors que le Parlement royal se transporte à Sisteron, le 13 décembre 1590. Cette assemblée tint dans notre ville sa première séance le 2 janvier 1591. Quelques mois plus tard, c'est à Sisteron encore que fut reçu et installé le sieur Saint-André, comme premier président du parlement de Provence.

L'hiver cette année là fut très rigoureux. Pendant que le duc de Savoie retiré à Aix, déployait dans les fêtes qu'il y donna une magnificence royale, le gouverneur de Provence et le parlement qui residaient à Sisteron, prodiguèrent de leur côté, les festins et les plaisirs, comme pour rivaliser avec leur ennemi. Le peuple lui-même, « *quoique taillé et mangé par les amis, couru et pillé par les ennemis* » oublia sa misère pour se livrer à la joie et à toutes les « *mômeries du carême prenant.* »

Mais avec la belle saison revinrent les alarmes de la guerre et celles d'un autre fléau non moin redoutable, de la peste qui exerçait ses ravages aux environs de Sisteron. Le parlement craignant qu'elle ne pénétrât dans la ville, pria les consuls de chercher hors les murs un local où il put se retirer et continuer à rendre justice.

Au milieu de pareils désordres, le clergé lui-même ne distinguait plus la ligne de ses devoirs. L'évêque de Gap, chassé par les protestants se réfugiait à la Baume, sous la protection de Lavalette. L'évêque de Sisteron, d'autre part, défeudait avec opiniatreté la cause de la Ligue, du haut de son château de Lurs.

GABRIEL DURAND.

(*A suivre*)

CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE

—

Les examens pour l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique qui devaient avoir lieu à Digne, le 24 courant, se passeront de la manière suivante :

La composition écrite se fera au chef-lieu de l'arrondissement sous la surveillance de M. l'Inspecteur primaire et d'un instituteur désigné par l'administration. Elle commencera le 24 février, à 8 heures précises du matin.

Les admissibles seront ultérieurement convoqués à Digne, pour y subir les autres épreuves.

Le trop grand nombre de candidats à ce titre devenu indispensable à tous les débutants, a nécessité cette nouvelle mesure.

Notre arrondissement fournira, nons dit-on, un contingent respectable de postulants. Nous souhaitons à tous la plus complète réussite.

Les dispositions prises vis à vis des stagiaires restent les mêmes. Ils se rendront à Digne, le 28 février à 8 heures du matin salle de la Préfecture.

FEUILLETON DE SISTERON-JOURNAL

UN MAUVAIS RÊVE

HISTOIRE D'HIVER

PAR

EMMANUEL VINCTRINIER

chef du parquet — que les propriétaires ruraux, nombreux dans l'auditoire, avaient failli applaudir, — lorsque le gaz s'alluma.

Une lumière diffuse tombait des globes dépolis.

Les robes de Messieurs de la cour s'enveloppaient de clartés rouges, dont le rayonnement montait vers la voûte, laissant entrevoir le grand Christ sombre, qui semblait s'allonger jusqu'au centre.

Les défenseurs des deux premiers accusés étaient aux abois; ils ne s'évertuèrent pas à remplir, au détriment l'un de l'autre, le rôle de l'accusation et s'en rapportèrent à la conscience de MM. les jurés

Ce fut ensuite le tour des avocats de Chauvot et de Brochet, qui s'efforcèrent de démontrer l'innocence de leurs clients : Que relevait-on contre ces derniers ? Rien!... Des subriquets? tout le monde avait le sien dans les campagnes, dans les usines...

Les objets dont ils étaient porteurs ?... était-ce des armes redoutables et meurtrières? des pistolets ? des poignards?... Non, non!...

Qu'était-ce donc alors?.... De la ficelle! MM. les jurés... des bouts de chandelles!! ..

Voilà de quels engins destructeurs s'étaient munis ces paisibles citoyens!... Et que restait-il de l'accusation? .. Rien! rien! L'acquittement s'imposait!...

Les débats étaient clos. D'une voix monotone, M. le président résuma longuement le réquisitoire et les plaidoiries.

Puis il remit au jury les soixante questions qui lui étaient posées..

Après la sortie des jurés, ce fut, dans le public, comme un bruit de ruche.

Les impressions contenues se donnaient libre cours : — Le procureur avait dit ce qu'il fallait!... — Me Grandpierre ne béguait pas !..

Bientôt le bourdonnement s'apaisa, on n'avait plus rien à dire et l'on attendait patiemment : il faisait froid dehors!

Le gaz, gelé dans ses conduits, clignotait, clignotait. De nouveau, la vaste salle s'emplissait d'ombre. Et le grand poêle de fonte, que l'huissier bourrait sans trêve d'énormes rondins, faisait entendre son grondement continu, qui finit par dominer les voix.

Blotti dans son coin, bien chaudement, et bercé par ce gentil ron-ron, M. Pamponnet s'était endormi, pendant le résumé, du sommeil du juste. Sa grosse face penchée sur sa poitrine, les lèvres entr'ouvertes, il respirait largement et son souffle envoyait comme des coups de vent dans le poil de sa casquette. Par intervalles, le bonhomme tressaillait. Quel rêve faisait-il ?...

.. Il était chez lui, paisiblement couché dans son lit de plumes... Tout à coup, un bruit de lime grince sur la fermeture des volets.. Son sang se glace... les volets cèdent... d'horribles silhouettes apparaissent dans l'ouverture de la fenêtre, s'approchent de lui à la lueur indécise des étoiles...

© VILLE DE SISTERON

Quant à Messieurs les titulaires, ils devront tout bonnement se soumettre à toutes les épreuves.

GROSJEAN.

Mieux vaut tard que jamais

Certainement se guérir après sept ou six ans de maladie avec une dépense minime est beau, mais il est plus sage encore, au premier signe de malaise, de prendre quelques Pilules Suisses, afin d'éviter les plus graves maladies. La Planche (Deux-Sèvres). Depuis sept ans, je souffrais ; j'étais sans appétit, le peu que je mangeais me gonflais, me produisait un malaise, un mal de tête qui me faisait beaucoup souffrir. Ma mère avait presque les mêmes souffrances que moi ; depuis que nous faisons usage de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, nous ne souffrons plus : tous nos maux ont disparu. Baptiste Brémond. — Vieilleneuve (Vendée), Depuis plus de dix ans, ma femme souffrait de malaises dans le ventre, occasionnés par des gonflements qui l'empêchaient de travailler ; tous les remèdes employés n'avaient donné aucun résultat. Depuis qu'elle prend de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50, elle se trouve très bien, ses douleurs disparaissent. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Jean Hillairet. Légalisation des signatures par MM. les maires.

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 16 *février* 1887

Le marché du comptant qui avait eu hier une allure satisfaisante n'a pas présenté aujourd'hui un aussi bon aspect. On a traité 3 0/0 77,02 ; 4 1/2 0/0 106,30.

L'action du Crédit Foncier est à 1300. Dans la séance hebdomadaire le conseil d'administration a autorisé pour 4,677,743 francs de nouveaux prêts.

La Société Générale est traitée de 455 à 460. Les transactions sont restreintes, le bilan du 31 janvier fait ressortir une augmentation de 2 millions sur le compte de chèques en diminution de 95 millions sur les autres comptes créditeurs.

Pas de changement sur l'action de la Société de Dépôts et comptes courants à 397.

Les polices A, B de l'Assurance Financière ont été l'objet de demandes suivies de la part des capitalistes désireux d'avoir en portefeuille une valeur de placement.

L'action de la Banque d'Escompte se négocie à 445.

L'action de Panama se négocie à 393. Les cours sont fermes et les obligations sont également bien demandées notamment celles de la dernière émission.

Les chemins de fer français sont bien tenus, les cours accusent même un mouvement de hausse.

Le voilà bâillonné !... Il veut crier : Au secours ! il ne peut pas. Un son inarticulé s'échappe de sa bouche...

— Silence ! glapit l'huissier.

Un grand mouvement, mêlé de rires étouffés, venait de se produire dans la foule. — C'était un mauvais rêve, le bonhomme se souvenait : il était à la cour d'assises, les jurés étaient rentrés en séance et rapportaient leur verdict.

La Cour, après s'être retirée pour délibérer, revint, plus solennelle que jamais. D'une voix profonde, le président prononça contre Dubois et Sergent la peine de dix années de travaux forcés. Les deux autres accusés, acquittés par le jury, furent aussitôt mis en liberté.

Lentement, dans l'ombre des corridors trop étroits, la foule s'écoula, commentant l'arrêt.

— C'était raide, tout de même, observaient les uns, pour quelques litres d'eau-de-vie de marc !

— Ils ne l'avaient pas volée ! disait un malin.

(*A suivre*)

Académie Littéraire & Musicale
DE FRANCE

Comité d'honneur : Madame [illegible] Lambert, Théodore de Banville, François Coppée, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme. — *Président* : M. [illegible] Besancenet, de la société des gens de lettres. M. A. DECQ, officier d'académie, compositeur de musique et professeur à [illegible] de la ville de Paris. — Georges d'Olne, *directeur*.

Bureaux : Administration : Paris, rue du Faubourg Montmartre, 43.

L'Académie Littéraire et Musicale de France a pour but de mettre en lumière les littérateurs et les compositeurs de musique qui, par suite de non publicité, restent trop souvent dans l'ombre.

L'Académie organise des concours de tous genres, afin que littérateur ou musicien puisse choisir un sujet selon ses aptitudes ; mais elle est impartiale et sait récompenser chacun selon ses mérites.

L'Académie donne des séances mensuelles et proclame en séance solennelle les noms des lauréats ; ceux-ci sont admis à réciter ou exécuter leurs œuvres.

L'Académie est un lien entre tous ceux qui cultivent les muses ; elle encourage les jeunes, et toute demande de conseils adressée au comité reçoit immédiatement sa réponse.

Enfin, *l'Académie* se fait un devoir d'agréer dans son sein littérateurs et musiciens désireux de parvenir et qui veulent se servir de son intermédiaire.

Aucune cotisation : la porte est ouverte à tous, le désir d'être utile et de plaire, passant, aux yeux de la direction, avant les soucis pécuniaires.

Pour faire partie de *l'Académie littéraire et musicale de France*, il suffit d'envoyer un morceau (poésie, prose ou musique) justifiant des capacités de l'auteur ou du compositeur ; joindre *deux francs* pour droit de diplôme : le diplôme est signé et envoyé dans les trois jours qui suivent la demande. On peut néanmoins, faire partie de *l'Académie littéraire et musicale de France* sans posséder le diplôme, si le talent de l'auteur ou du compositeur a été reconnu par les manuscrits qu'il a envoyés.

Dieu a mis dans tous les végétaux les les principes curatifs de tous les maux qui affligent l'humanité et personne ne peut être malade si l'estomac, le sang, le foie et les reins sont en bon état. Le Hop-Bitters, cette célèbre préparation, est à base exclusivement végétale et veille à cela.

ORANGEBOROUGH (Caroline du Sud).

17 février 1880.

Monsieur,

Je ne saurais trop vous remercier de m'avoir fait connaître le Hop-Bitters. J'étais dans un état de débilité générale qu'aucun autre remède n'a pu combattre. Avec le Hop-Bitters j'ai repris la force et la santé. Je, etc.,

J.-D.-FAIRY.

LISEZ TOUS LES DIMANCHES

LE PANTHÉON DES COIFFEURS

ET DES PARFUMEURS ILLUSTRÉ

Qui contient des articles professionnels, des leçons de coiffure, correspondances, coiffures pour bals et soirées, vers, variétés, charades, etc., etc

Tirage : 50,000 exemplaires

Ce journal, qui est l'unique en son genre, se recommande aux coiffeurs.

Abonnements : Un an, 6 fr. — Rédaction : 56, rue Sainte, Marseille.

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT

DE

Pendules, Réveille-Matin et Montres

EN TOUS GENRES

BIJOUX OR & AGENT

Spécialité de Pierres de Digne

ARTICLES DE MARIAGE

—o—

E. Chauvin

RUE DROITE, SISTERON

Tribune du Travail

UN CULTIVATEUR

ayant des connaissances spéciales en arboriculture et trente années d'expérience demande une place de jardinier dans une bonne maison. Affermerait au besoin propriété aux environs de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME seule demande place de concierge ou poste de confiance chez personne seule. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

UN

APPRENTI PEINTRE

S'adresser à M. HONNORAT rue Droite, à Sisteron.

ASSORTIMENT COMPLET

DE

VIGNES AMÉRICAINES FRANÇAISES ET FRANCO-AMÉRICAINES

Jacquez raciné,
Riparia raciné, Othello, petit Bouchet raciné,
Aramon raciné et autres espèces.

S'adresser à **M. Adolphe JOURDAN,** pépiniériste à Forcalquier.

VINS ET SPIRITUEUX

FABRIQUE

De Sirops, Liqueurs et Boissons gazeuses

ENREPOT DE BIÈRES

A. GIRAUD & B. ICARD

Rue Saunerie, (Maison GIRAUD)

SISTERON

L'outillage perfectionné, dont dispose cette maison, qui vient de se créer, lui permet de livrer à ses Client des produits irréprochables, à des prix très modérés.

L'imprimeur-gérant, A TURIN

© VILLE DE SISTERON

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

Exiger le véritable nom

CHOCOLAT MENIER

Éviter les contrefaçons

LA BOURSE SANS RISQUE

par une combinaison nouvelle, aussi in[illegible]gieuse que sûre, qui garantit contre [illegible] risques de perte les sommes employé[illegible] tout en permettant de profiter des bénéf[illegible] considérables que donnent ces opérati[illegible]

1750 fr. de BÉNÉFICES avec 15[illegible]

en opérant immédiatement sur un des principaux [illegible] d'État étrangers.

700 fr. de BÉNÉFICES avec 75[illegible]

par un achat immédiat d'EGYPTIENNES UNIFIÉES à pr[illegible]

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfic[illegible] la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explic[illegible] est adressée franco sur demande au Directeur des SCIENC[illegible] ÉCONOMIQUES* (2e année), 28, Rue St-Lazare, PA[illegible]

CARNAVAL DE 1887

LOCATION DE COSTUMES CARNAVALESQUES TRÈS VARIÉS POUR BALS MASQUÉS

GRAND ASSORTIMENT

DE MASQUES, FAUX-NEZ, LOUPS SATINS, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

J. HONNORAT, PEINTRE

RUE DROITE, A SISTERON

Hop Bitters

LE MEILLEUR REMÈDE QUI AIT ÉTÉ CRÉÉ

Composé de Houblon, — les meilleurs, les plus mûrs et les plus précieuses tenant, en outre, les propriétés d'autres toniques amers qui en sont, par excellence et la santé.

Aucune maladie, aucune résister à cet Amer, son action

Buchu, Chicorée, anciennes, les plus renom-médecines du monde, curatives les plus efficaces, font le **Dépuratif du** meilleur restaurateur de

santé délabrée ne peut étant variée et parfaite

BIEN EXIGER LA BOUTEILLE DONT LE FAC-SIMILE EST CI-CONTRE

—

Aucune médecine n'est aussi facile à prendre, et rien dans son administration, que celle en forme liquide, et ne coûte, le **Hop Bitters** est encore la plus pure, la plus certaine et la moins chère. — Essayez-en

UNE BOUTEILLE DE HOP BITTERS ÉCONOMISERA PLUS DE 250 FR. DE DROGUES ET DE MÉDICAMENTS.

—

Il guérit toutes les maladies de l'estomac, des nerfs, du sang, des intestins, du foie, de la vessie, etc., et 25,000 fr. seront payés pour un cas qui ne serait pas guéri, ou tout au moins soulagé, ou à quiconque prouverait que le **Hop Bitters** contient quoi que ce soit de nuisible dans sa composition.

AVIS : L'adoption universelle et l'action salutaire, surprenante du **Hop Bitters** l'ont rendu tellement populaire, et la demande en est devenue tellement grande, que plusieurs personnes, peu scrupuleuses, se sont mises à contrefaire cet article, dans l'espoir de tromper les honnêtes gens en les engageant à acheter leur drogue au lieu et place du véritable **Hop Bitters**. Évitez toutes les drogues sophistiquées quel que soit le nom sous lequel elles vous sont offertes, et n'employez que le **Véritable Hop Bitters Américain**, qui se vend dans de grandes bouteilles carrées à panneaux, couleur d'ambre, portant le nom du docteur Soule moulé dans le verre; sur un des côtés, étiquette blanche imprimée en lettres noires, avec une grappe de houblon en couleur verte, sur l'autre côté, étiquette jaune, avec le mode d'emploi imprimé en lettres rouges en Français et en Anglais.

C'est de cette seule façon que le **Véritable Hop Bitters** est vendu

NOTA. — Si votre pharmacien ne peut pas vous livrer de **Hop Bitters**, adressez un mandat-poste à M. ACARD, pharmacien, à Saint-Maudé, près Paris, et vous recevrez de suite, **franco**, les quantités que vous demanderez — 5 fr. le flacon.

Pour éviter la fraude, on est prié de briser les bouteilles vides plutôt que de les jeter.

KEMMERICH L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. **Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH**, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* **un Consommé excellent.**

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS

Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

POMPES BROQUET

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. 121, rue Oberkampf, Paris. Envoi franco du Catalogue.

OUTILLAGE POUR AMATEUR et INDUSTRIELS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le **Découpage.** BOITES D'OUTILS.

TIERCOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris.*

Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885

Le **TARIF-ALBUM** (250 pages et plus de 500 gravures) *est envoyé franco contre* **0 fr. 65**

Les principes solubles de la viande constituent l'aliment par excellence des malades et des convalescents, et le

BEEF-LAVOIX

qui est absorbé facilement par les estomacs les plus récalcitrants, contient, par litre, les principes solubles de 1k,090 de viande maigre de bœuf premier choix, en outre de la quantité de Quina prescrite par les formulaires officiels et du Phosphate de chaux si utile pour la formation normale et la consolidation des os. Il est le remède le plus efficace pour guérir promptement la **Scrofule**, le **Lymphatisme**, l'**Anémie**, la **Dyspepsie**, la **Gastralgie**, la **Chlorose**, l'**Atrophie musculaire**, la **Tuberculose**, toutes les maladies des os. Il convient particulièrement aux phtisiques, aux enfants débiles, aux jeunes filles maladives, aux jeunes mères languissantes, à toutes les constitutions affaiblies ou délabrées, aux vieillards, aux convalescents, aux blessés.

Il donne la fraîcheur au teint, la vigueur aux muscles, la richesse au sang, la force et la santé. Nous avons pour l'attester les milliers de médecins qui le prescrivent et toutes les personnes qui en ont fait usage.

Il se prend avant les repas à la dose d'un verre à liqueur, matin, midi et soir et a l'avantage de ne jamais échauffer.

6 FR. *le litre;* **3 FR. 25** *le 1/2 litre, chez tous les Pharmaciens*

Certifiée conforme — Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON